



## UNIVERSITÉ D'AUTOMNE EN ÉCONOMIE AUTRICHIENNE

5ème édition à Troyes du 2 au 4 octobre 2015

### « Les Réglementations »

La 5ème édition de l'Université d'automne en économie autrichienne, conformément à sa raison d'être, propose une série de conférences visant à initier les participants aux fondamentaux de cette école d'économie. En suivant le cycle de 5 conférences « Économie en 5 leçons », ils acquerront la capacité de saisir des principes et concepts clés : monnaie, épargne, banques, crises, etc., nécessaires à la bonne compréhension de nombreux phénomènes actuels : l'inflation, le chômage ou encore la crise financière.

Dans un autre cycle de 5 conférences, menées en parallèle avec le cycle précédent, nous aborderons le thème des « Réglementations ». Ce thème est au cœur des préoccupations de la science économique puisque cette dernière vise à comprendre et à expliquer l'impact négatif que les réglementations peuvent avoir sur les échanges et la division du travail par rapport à une économie qui fonctionnerait sur des règles plus respectueuses des droits de propriété de chacun. Nos conférenciers analyseront ainsi les réglementations dans des domaines variés comme les télécommunications, les banques, le marché du travail, la fiscalité des entreprises.

Deux séances plénières permettront aux participants d'aborder plus en détails le thème des réglementations et des réformes dans les domaines de la finance et des télécommunications.



L'événement s'adresse à la fois aux étudiants désireux de découvrir une série de raisonnements cohérents pour expliquer la complexité des enjeux économiques, et à ceux qui en connaissent déjà certains aspects et voudraient approfondir leurs connaissances et leur compréhension. Nos conférences sont également destinées aux professionnels désireux de comprendre le sens exact et les conséquences inattendues des politiques économiques contemporaines.

40 places pour participer à l'événement seront pourvues au fil de l'eau.

- Les candidatures doivent être envoyées par courriel à [cecile@institutmolinari.org](mailto:cecile@institutmolinari.org). Elles doivent contenir un CV, accompagné d'une brève description des motivations du candidat pour participer à cet événement.
- Les étudiants acceptés sont invités à participer aux frais d'organisation à hauteur de 45 euros. Cette contribution forfaitaire donne accès aux conférences et inclut deux nuits dans l'Hôtel Ibis Budget (à partager avec une autre personne) et quatre repas. Les frais de transport restent à la charge de chaque participant.
- Les professionnels sont quant à eux invités à soutenir l'organisation de l'événement en acquittant des frais de 150 euros qui donnent accès aux conférences, et comprennent deux nuits à l'Hôtel Ibis Budget (en chambre individuelle) et quatre repas. Les frais de transport restent à la charge de chaque participant.
- Les personnes qui ne peuvent pas se joindre à nous pour l'occasion mais souhaiteraient parrainer un étudiant peuvent nous faire une donation de 45 euros ou plus.
- Grâce à la générosité de nos donateurs, certains étudiants rencontrant des difficultés financières pourront être entièrement exonérés des frais de participation. Les bourses doivent être sollicitées au moment de la candidature en précisant la nature des difficultés rencontrées.



## PROGRAMME 2015

### VENDREDI 2 OCTOBRE

**20 h 00 – 23 h 00** – Dîner au restaurant l'Illustré (8, rue Champeaux)  
Témoignage de **Florin Aftalion**, économiste anticonformiste

### SAMEDI 3 OCTOBRE

**8 h 30** – Accueil des étudiants (ESC Troyes – 217, rue Pierre Brossolette)

#### Cycle Économie en 5 leçons

**9 h 00 – 10 h 00**

La spécificité de l'École autrichienne

**Renaud Fillieule**, professeur des Universités (Université Lille 1)

#### Cycle Réglementation/Télécoms

**9 h 00 – 10 h 00**

Une approche comparative de la réglementation des télécoms : Europe-Amérique

**Paul Beaudry**, avocat et chercheur associée de l'Institut économique de Montréal

#### Cycle Économie en 5 leçons

**10 h 30 – 11 h 30**

La monnaie au cœur de nos sociétés

**Marian Eabrasu**, professeur associé (Groupe ESC Troyes en Champagne)

#### Cycle Réglementation/Travail

**10 h 30 – 11 h 30**

Le salaire minimum

**Florin Aftalion**, professeur émérite (ESSEC)



### Cycle Économie en 5 leçons

11 h 45 – 12 h 45

De l'importance de l'épargne pour la croissance économique

**Gabriel A. Giménez Roche**, professeur associé (Groupe ESC Troyes en Champagne)

### Cycle Réglementation/Travail

11 h 45 – 12 h 45

Économie politique du marché du travail

**Gilles Saint-Paul**, économiste, membre associé (PSE Paris School of Economics)

13 h 00 – 14 h 00 – Déjeuner (ESC Troyes)

### Cycle Économie en 5 leçons

14 h 00 – 15 h 00

Le rôle des banques dans la création monétaire

**Guido Hülsmann**, professeur des Universités (Université d'Angers)

### Cycle Réglementation/Fiscalité

14 h 00 – 15 h 00

La lutte contre l'optimisation fiscale des entreprises

**Jean-Philippe Delsol**, avocat, associé du Cabinet Delsol Avocats et membre actif de l'IREF (l'Institut de recherches économiques et fiscales)

### Séance plénière

15 h 30 – 17 h 00

La répression financière

**Guido Hülsmann**, professeur des Universités (Université d'Angers)

17 h 30 – 18 h 00 – Concours pour les participants au cycle 1

19 h 30 – 22 h 00 – Dîner et soirée au restaurant (adresse à confirmer)

Remise du prix du concours.



## DIMANCHE 4 OCTOBRE

**9 h 00 – Accueil (ESC Troyes)**

### **Cycle Économie en 5 leçons**

**9 h 30 – 10 h 30**

Pourquoi y a-t-il des cycles économiques ?

**Nikolay Gertchev**, économiste à la Commission européenne (Direction générale des affaires économiques et financières)

### **Cycle Réglementation/Banques**

**9 h 30 – 10 h 30**

La réglementation bancaire de Bâle : entre inefficacité et déresponsabilisation

**Nathalie Janson**, professeure associée (Neoma)

### **Séance plénière**

**10 h 45 – 12 h 15**

Télécoms : Comment parvient-on à déréglementer ?

**Paul Beaudry**, avocat et chercheur associé de l'Institut économique de Montréal

**12 h 30 – Déjeuner (ESC Troyes) et départ**



## CONCOURS 2015

L'Institut économique Molinari et le site Internet 24hGold ont le souci d'encourager une nouvelle génération à acquérir les connaissances nécessaires à une meilleure compréhension des défis économiques qui se posent aujourd'hui.

Dans cette perspective, un concours est organisé pour les étudiants du cycle 1 qui à l'issue de la première journée de conférence auront la possibilité de passer un court examen afin de tester leurs acquis de la journée. Celui ou celle qui obtiendra le meilleur score recevra le soir même un prix de **100 Francs or**.





## INTERVENANTS

**Florin Aftalion** est professeur émérite à l'ESSEC. Il a également enseigné aux Universités de New York, Northwestern et Tel-Aviv. Il est l'auteur de nombreux livres, notamment *La nouvelle finance et la gestion de portefeuilles* (Economica, 2007), *Trackers et ETFs* (Économica, 2007), *L'économie de la Révolution française*, nouvelle édition (Les Belles Lettres, 2007), *L'autre Jérusalem* (L'àpart, 2010), *Crise, Dépression, New Deal, Guerre* (Économica, 2012) et *Le salaire minimum* (Libréchange, 2015). Il est aussi l'auteur de nombreux articles dans des revues scientifiques de finance et d'économie et de plus de cent articles et opinions dans la presse à grand public.

**Paul Beaudry** est avocat au bureau d'Ottawa de Stikeman Elliott où il fait partie du groupe du droit de la concurrence et des investissements étrangers. Sa pratique est principalement axée sur l'examen des opérations relevant de la *Loi sur la concurrence* et de la *Loi sur Investissement Canada*. En outre, il conseille des clients sur les relations gouvernementales et des questions en matière de politiques et de droit des télécommunications. M. Beaudry était auparavant conseiller principal en politiques auprès du ministre canadien de l'Industrie. À ce titre, il a participé à la prise de deux décisions gouvernementales clés qui ont permis de moderniser le cadre réglementaire des télécommunications et d'accélérer la déréglementation de la téléphonie locale. Il est administrateur et secrétaire corporatif du Chapitre canadien de l'Institut international des communications, chercheur associé et secrétaire de l'Institut économique de Montréal, et est diplômé en droit de l'Université de Montréal.

**Jean-Philippe Delsol** est associé-fondateur du cabinet DMG en 1976, aujourd'hui cabinet DELSOL Avocats, implanté à Paris et Lyon. Fiscaliste d'origine, il développe les départements « Taxes » et « Fusions et Acquisitions » du cabinet avec d'autres associés. Il a été élu local pendant 25 ans, adjoint au maire de Caluire, et vice-président du Grand Lyon, Communauté Urbaine de Lyon de 1992 à 2001. Il a participé activement à la création de l'Institut de recherches économiques et fiscales – IREF –, au développement duquel il contribue en écrivant de nombreux articles



et en faisant des conférences. Il est l'auteur, entre autres, de *À quoi servent les riches* (JC Lattès, 2012) et *Pourquoi je vais quitter la France* (Tatamis, 2013).

**Marian Eabrasu** enseigne l'économie et l'éthique au Groupe ESC-Troyes en Champagne. Il a été chercheur à l'International Centre for Economic Research (Turin, Italie) et à l'Institut Ludwig von Mises (Auburn, États-Unis). Il est actuellement membre du laboratoire de recherche GRANEM (Université d'Angers) où il a obtenu, en 2013, l'habilitation à diriger des recherches pour un travail intitulé : « Les responsabilités sociales des entreprises: un point de vue pluraliste ». Il est l'auteur de nombreux articles publiés dans des revues à comité de lecture. Son dernier article, « Post Hoc, Ergo Propter Hoc: Methodological Limits of Performance-Oriented Studies in CSR », paraîtra en 2015 dans la revue *Business Ethics: A European Review*.

**Renaud Fillieule** est professeur de sociologie à l'Université de Lille 1. Ses travaux actuels portent sur l'école autrichienne d'économie, dans les domaines de la macroéconomie et de la théorie des prix. Son dernier livre s'intitule *L'école autrichienne d'économie. Une autre hétérodoxie* (Presses Universitaires du Septentrion, 2010).

**Nikolay Gertchev** est docteur d'économie de l'Université de Paris II Panthéon-Assas. Depuis 2007, il travaille à la Commission européenne sur les problèmes de stabilité financière dans les systèmes bancaires nationaux (Lettonie, Grèce, Irlande). Ses recherches se concentrent sur l'analyse des institutions monétaires (caisses d'émission, banques à réserve fractionnaire, processus de titrisation, etc.). Il a notamment publié l'article « Securitization and Fractional-Reserve Banking » sur ce dernier sujet.

**Gabriel A. Giménez Roche** est professeur associé et responsable du département Finance, Économie et Droit du Groupe ESC Troyes en Champagne. Il est aussi maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Il a contribué à la rédaction d'articles au *Journal of Entrepreneurship, Industry & Innovation*, *The Review of Austrian Economics* et *The Review of Political Economy*. Sa recherche actuelle porte sur





les décisions financières des entreprises dans le cycle économique et la nature quasi-fiscale de la politique monétaire.

**Guido Hülsmann** est professeur de sciences économiques à l'Université d'Angers et directeur du séminaire d'économie autrichienne à l'ESCP-Europe. Il détient un doctorat de l'Université technique de Berlin et une habilitation à diriger des recherches de l'Université Paris-Dauphine. Son dernier ouvrage est *Krise der Inflationkultur* (Munich : Finanzbuch-Verlag, 2013). Son site est disponible à [www.guidohulsmann.com](http://www.guidohulsmann.com)

**Nathalie Janson** est économiste spécialiste de la théorie de la banque libre et de la régulation bancaire. Elle enseigne depuis treize ans au sein du groupe Neoma – issue de la fusion Rouen Business School et Reims School of Management – ainsi qu'à Sciences-Po. Elle intervient régulièrement dans les médias et sur le net et publie des articles dans des revues scientifiques sur ces mêmes questions.

**Éric Lemaire** est entrepreneur dans les domaines de l'environnement et de la communication.

**Cécile Philippe** est docteur en économie (Université Paris Dauphine, 2003). Elle est la fondatrice et directrice générale de l'Institut économique Molinari. Elle a écrit « *C'est trop tard pour la terre* » (Lattès, 2007), *Trop tard pour la France ? Osons remettre l'État à sa place* (Belles Lettres, 2014) et a participé à l'ouvrage collectif *50 matinales pour réveiller la France* (Les Belles Lettres, 2015).

**Gilles Saint-Paul** a obtenu sa thèse au Massachusetts Institute of Technology en 1990. Il a été chercheur au DELTA (École Normale Supérieure) de 1990 à 1997, puis professeur à l'Université Pompeu Fabra de Barcelone de 1997 à 2000, et à TSE (Toulouse School of Economics) entre 2000 et 2012, avant de rejoindre PSE (Paris School of Economics) en septembre 2012. Ses travaux portent sur le marché du travail, la croissance et la technologie et leurs effets sur l'inégalité, et le rôle de la rationalité limitée en macroéconomie. Il a été consultant auprès de divers gouvernements européens et du FMI, et a également fait partie de la Commission



économique de la Nation et du Conseil d'analyse économique. En 2007, Il a été lauréat de la médaille Yrjö Yahnsson attribué par la European Economic Association au meilleur économiste européen de moins de 45 ans. Il a publié *The Political Economy of Labour Market Institutions* (Oxford University Press, 2000) ainsi que *Innovation and Inequality* (Princeton University Press 2009) et *The Tyranny of Utility* (Princeton University, 2011).